

# MAIRIE DE LAUZERTE

---

## Compte-rendu sommaire de la réunion du conseil municipal du Jeudi 08 février 2018

L'an deux mille dix-huit et le 8 février à 18 h 30, le Conseil Municipal de LAUZERTE régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire, Jean Claude GIORDANA.

Monsieur le Maire fait l'appel des présents :

**Etaient présents :** Mmes BOILLON, BASSO, CHAMBON, DENIS, PARDO,  
MM GERVAIS, GIORDANA, JOFRE, PIERASCO.

**Absents :** Mme DELTEIL,

**Excusés :** M. BEZY

**Procurations :** C TAURAN à C PARDO, A MILLS à C BOILLON, JL AUNAC à J JOFRE, JP MAITRE à JC GIORDANA.

**Secrétaire de séance :** Cindy PARDO

### 1. VENTE DU TERRAIN ZONE DE PONT ROUT

M. le Maire informe le conseil de la demande d'un des acquéreurs qui revoit très à la baisse le prix du mètre carré proposé au dernier conseil.

Après concertation, la proposition est rejetée à l'unanimité, le prix de vente est donc maintenu à 8 € le mètre carré.

Adopté à l'unanimité.

### 2. DEMANDE DE SUBVENTION LOGEMENT SOCIAUX ET CANTINE PAR DETR

Monsieur le Maire propose le dépôt de dossier pour la demande de subvention auprès de l'Etat, et la Région et du Département pour le financement de la cantine rue du château à LAUZERTE.

Adopté à l'unanimité.

### 3. TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur le Maire nous expose le tableau des effectifs actuels avec grade et nombre d'heure par salarié nécessaires au fonctionnement des services.

Proposition adoptée à l'unanimité.

### 4. CREATION DE POSTE

Au vu d'un avancement de grade pour certain agent, par ancienneté ou compétence, le conseil municipal créé 7 postes supplémentaires nécessaires pour ces démarches.

Proposition adoptée à l'unanimité.

### 5. CONVENTION EPV /ADPIC

Monsieur le Maire signale au conseil que l'association ADPIC propose d'organiser une exposition dans la salle Points de vue pour 20 Jours. Cette association se réunit tous les 2 ans avec des expositions à thème.

Proposition adoptée à l'unanimité.

### 6. CONVENTION EVEILLE/ADPIC

Monsieur le Maire signale au conseil que l'association ADPIC organise de janvier à mars des ateliers d'art plastique en soirée dans la salle de l'Eveillée.

Certains conseillers regrettent de ne pas avoir eu l'information plus tôt puisque la décision d'exercer l'activité est déjà en cours. Le vote est simplement une formalité.

Mme Chambon demande si le prêt de cette salle n'engendre pas de frais de chauffage et si elle est aux normes.

La réponse de M. le Maire est qu'il n'y a pas de chauffage dans cette pièce et que seule l'accessibilité manque mais va être bientôt réalisée.

Proposition adoptée à l'unanimité.

### 7. BAIL CAMPING

Monsieur le Maire nous donne le projet de bail du camping à lire après concertation nous autorisons à l'unanimité M. le Maire à finaliser et signer le bail.

## Questions diverses

- Suite au changement de statuts des Syndicats de rivières (Barguelonne et Lendou) afin d'intégrer la GEMAPI (Gestion des Eaux, des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations - nouvelle compétence obligatoire pour les EPCI) M. le Maire donne les noms des conseillers proposés : Mme DENIS et M. GERVAIS.

- Claire BASSO exprime son inquiétude auprès des fermetures de classe du collège. M. GIORDANA donne le prochain rendez-vous des parents d'élèves qui se réunissent à la salle des fêtes de Lauzerte le lundi 12 Février à 20h30. Tout public étant accepté par rapport à l'ancienne réunion qui était à huit clos.

M. le Maire confirme qu'il n'y aura pas de fermeture de classe à l'école primaire.

- Au contact d'un contribuable Mme Cindy PARDO donne l'information de la vente du lac de La Boissière qui serait intéressant de réfléchir pour un point de Loisirs ou un investissement sur un site détente naturelle. Le prix étant trop important pour notre municipalité le projet n'est pas envisageable. JF PIERASCO doit rencontrer l'association de pêche pour essayer de trouver des financements.

- Mme J CHAMBON demande si les bornes électriques sont en fonction et si l'emplacement sera aménagé.

M. le Maire répond qu'elles ne sont pas encore branchées et qu'il y aura des aménagements.

Elle signale également un problème d'évacuation des eaux de pluie ou usées au niveau de la salle club house du rugby.

- Mme J CHAMBON exprime également un problème de sonorisation lors des réunions dans la salle de la Mairie de Lauzerte, puisque nous avons le matériel il faudrait s'en servir.

- Mme J CHAMBON présente une publicité du nouveau Monopoly série limité du Tarn et Garonne avec un emplacement concernant Lauzerte.

M. le Maire précise que nous sommes répertoriés dans de nombreuses publicités de qualité.

- M. GERVAIS et Mme CHAMBON signalent également le manque de panneaux de lieu-dit et de numérotation dans les grands hameaux comme la Pépinière ou la Tapissière. Le recensement aussi a été compliqué. L'intervention des secours ou des livreurs l'est également malgré les GPS, qui ne déterminent pas les adresses exactes sans les numéros.

- M. J.F PIERASCO s'interroge sur l'avancée du déménagement de la Poste.

M. le Maire lui fait part d'un retard dû à de nouvelles demandes des agents de la poste qui devront être mises en place avant leur arrivée ainsi que des devis qui ne sont pas encore payés de leur part.

La réception des travaux de notre part a été validée.

- M. le Maire nous informe que la tour de la maison Dalquié est sécurisée, Mme PARDO demande si l'enlèvement de la grue est envisagé. A ce jour de nombreux travaux restent encore à effectuer, donc pas de date donnée.

- Nous avons clôturé cette réunion sur la dégradation des biens publics par les agriculteurs et le manque d'information concernant leurs revendications. De nombreuses dégradations commises sur la commune de Lauzerte sont à déplorer. Un groupe de bénévoles s'est réuni lundi 12 au matin pour nettoyer le centre du rond-point du pèlerin. Par convention avec le Département, il appartient à la commune de l'entretenir.

Fin de séance 20h30